

ABF

Opérateur



Enveloppe

- M€

Forme

Subvention

Intensité

25% - 45%

Période

Jusqu'au 31/12/2022

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN

Directrice de bureau de Tours

07-77-84-30-66

asjeusselin@abfdecisions.fr

AIDE RÉGIONALE

Soutien aux projets innovants

CONTEXTE & OBJECTIFS

L'objectif de cette aide est de favoriser les innovations individuelles ou collaboratives afin de créer de l'activité et de l'emploi, mais aussi d'améliorer la qualité de vie des personnes et de la société.

BÉNÉFICIAIRES

Sont éligibles les entreprises de toutes tailles, avec une priorité donnée aux PME et ETI.

Sont également éligibles les associations, les organismes de recherche, les collectivités territoriales.

PROJETS

Les projets peuvent porter sur des innovations de processus, procédés, usages, nouveaux produits, plus ou moins proches du marché (recherche industrielle ou développement expérimental), d'intensité plus ou moins forte (innovation de rupture, incrémentale ou d'assemblage), mises en œuvre dans les champs économiques, sociaux, sociétaux, environnementaux ...

Les dépenses éligibles incluent :

- Les frais de personnel
- Les dépenses matérielles
- Les coûts de la recherche contractuelle
- Les études préalables aux projets de R&D
- Les frais généraux et d'exploitation associés aux projets de R&D
- Les coûts de propriété intellectuelle